



Renouvellement bail commercial

Par **rehad**, le **14/03/2018** à **12:44**

Bonjour,

je suis propriétaire de murs commerciaux .

Le local est exploité comme restaurant, le propriétaire du restaurant veut renouveler son bail qui est à terme et me demande de rajouter la fonction de traiteur car il va aussi s'inscrire à la chambre des métiers.

Pouvez vous m'indiquer si il ya changement dans le bail initial et si cela est une extension au bail.

Merci de votre conseil

rehad

Par **nihilscio**, le **14/03/2018** à **13:01**

Bonjour,

Il faudrait que vous vous informiez précisément sur les usages de la profession et prendre connaissance de la jurisprudence en la matière.

En première approche, vous pouvez lire : <https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad->

[sabine/bail-commercial-despecialisation-regles-4938.htm](https://www.expertoo.com/sabine/bail-commercial-despecialisation-regles-4938.htm)

A première vue, il ne s'agirait pas simplement de l'ajout d'une activité connexe mais plutôt une extension d'activité que vous pourriez refuser ou accepter moyennant une augmentation du loyer.

Par **rehad**, le **14/03/2018** à **13:07**

MERCI DE VOTRE CONSEIL

rehad